



### Fiche d'information

Information du responsable :							
Nom :Prénom :Adresse :							
Code postal :							
⚠ <b>ATTENTION</b> : Veillez à bien inscrire votre mail. Toutes les informations seront							
exclusivement envoyées par mails.							
Médecin traitant : DCTéléphone :							
(*) Père, Mère, responsable légal des enfants ci-dessous inscrits :							
Licences CM -Nom, Prénomné(e) le / / à							
-Nom, Prénom à 🗆 🗆							
-Nom, Prénomné(e) le / / à							
-Nom, Prénom à 🗆 🗆							
Problèmes médicaux (Asthme, allergies)							
Remarques particulières :							
(*) Rayer la, les mentions inutiles							



Fiche d'autorisation et d'accord au règlement intérieur



### **AUTORISATION DE TRANSPORT**

J'autorise/ je n'autorise pas le (les) enfants inscrit(s) à emprunter les moyens de transports mis en place par le club à l'occasion de déplacements.

**Signature** 

### **AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS**

J'autorise / je n'autorise pas le Dojo Plouescatais à Publier sur son site internet des photos sur lesquelles apparaîtrai(ent) le(les) enfants(s) inscrit(s).

Signature

### **AUTORISATION D'HOSPITALISATION**

J'autorise / je n'autorise pas le responsable du cours à prendre toutes les mesures nécessaires à l'hospitalisation de l'enfant (des enfants) inscrit en cas d'accident. **Signature** 

### REGLEMENT INTERIEUR DU DOJO PLOUESCATAIS

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement intérieur du Dojo Plouescatais, et en accepte l'intégralité de son contenu.

**Signature** 





### Fiche des cotisations

Nom : Prénom : -1								
					-2		•••••	
					-3			
					-4			
			NOMBRE			COTISATION	TOTAL	
INSCRIPTION JUDG	)				х			
INSCRIPTION BABY	'-DO				Х	145,00€		
INSCRIPTION TAÎSO	)				Х	145,00€		
					TOTAL	GENERAL		
PAYEMENT EN:	☐ 1 FOIS	] 1 FOIS			☐ 3 FOIS			
PAR:	☐ ESPECES		☐ CHEQUES	5	☐ ANCV		☐ CE/ AUTRES	
LA SOMME DE:		€				€	€	
NUMERO	DES CHEQUES:		N°				N°	
			N°		N°		N°	
PAYE LE:	/ /		1 1		/	1	/ /	
TATE LE.	//_		//_		/_	/	//	
PARTIE ADMINISTRATIVE								
VISA PRESIDENT VISA TRESORIERE VISA PROFESSEUR								



## <u>Dojo Plouescatais - planning des cours</u> <u>Saison 2019-2020</u>



### PROFESSEUR:

SERWAN DES COGNETS

### Cours du mercredi

**10h30 -11h30**Judo
6 - 7 - 8 - 9 ans

### PROFESSEUR:

CORALINE VAUTRAIN

## Cours du jeudi

17h00 - 17h45

Baby- do 4 – 5 ans

17h45 -18h45

Judo

6 - 7 - 8 - 9 ans

18h45 - 20h00

Judo

10 ans et +

20h00 - 21h00

Taïso

13 ans et +

**PS:** Pas de cours les jours fériés.



# TARIFS DOJO PLOUESCATAIS SAISON 2019 – 2020



#### JUDO:

-1 inscription : 165€
-2 inscriptions : 270€
-3 inscriptions : 350€
-4 inscriptions : 390€

#### **BABY JUDO**

-1 inscription : 145€

### **TAISO**

(à partir de 13 ans)

-1 inscription : 145€ -2 inscriptions : 270€

(Les tarifs comprennent 40€ d'adhésion fédérale + la cotisation)

N'hésitez pas à nous contacter au 06 31 66 66 92 (président) pour toutes demandes ou informations complémentaires.





### Le règlement intérieur

Le président et les membres du bureau ont adopté le règlement suivant : Le règlement intérieur de la salle des Arts Martiaux de la place de l'Europe, est applicable sans restriction.

#### **REGLES D'HYGIENES ET DE COMPORTEMENTS :**

#### **HYGIENE:**

- Les judokas auront toujours les ongles des mains et des pieds propres et coupés.
- Les pratiquants circuleront des vestiaires au tatami en claquettes, tongues, etc...
- L'accès sur le tatami se fera exclusivement les pieds nus.
- Les judogis doivent être propres.
- Seules les filles porteront un tee-shirt (blanc) à manche courte, sous le judogi.
- L'accès au tatami avec des bijoux est interdit, il est préférable de ne pas en avoir avec soi pour éviter les vols.
- L'accès aux robinets est interdit pour s'hydrater. Seules les bouteilles, gourdes individuelles sont autorisées.
- Interdiction de manger ou boire sur le tatami.

#### **COMPORTEMENT:**

- Tout adhérent respectera le matériel mis à disposition du club par la municipalité et laissera les locaux en parfait état de propreté.
- Les cours se déroulent sous la responsabilité de l'encadrant, il est formellement interdit de quitter le tatami sans l'autorisation de celui-ci.
- L'accès au vestiaire « filles » est strictement réservé aux personnes de sexe féminin.
- L'accès au vestiaire « garçon » est strictement réservé aux personnes de sexe masculin.

#### **FONCTIONNEMENT:**

- Tous les adhérents devront être licenciés et à jour de leurs cotisations après trois cours d'essais.
- Les responsables du club prennent les enfants en charges, à l'intérieur du dojo, aux heures prévues des cours (au maximum 10 minutes avant).
- Les parents doivent obligatoirement s'assurer de la présence d'un encadrant et déposer leurs enfants à l'intérieur de la salle, pour le début des cours.
- Les parents doivent obligatoirement récupérer les enfants à l'intérieur de la salle, sitôt le cours achevé.
- Les diverses manifestations organisées sont considérées comme des cours.
- Le club dégage toute responsabilité en cas de manquement à ces règles.

Le président du Dojo PLOUESCATAIS Didier DECOURT